

14^e

3^e Forum marocain
des sciences
économiques
congrès

Rabat

22 octobre 2021

Session générale
État de la discipline
État de l'économie

Session thématique
Développement, Covid-19, inégalités

Assemblée générale électorale

École nationale supérieure d'arts et métiers

Avenue des Forces armées royales, Rabat

Association marocaine de sciences économiques

Fondée en 2006, l'Association marocaine de sciences économiques (AMSE), groupement scientifique, a pour objectif de favoriser les progrès de la science économique au Maroc en développant la recherche fondamentale et appliquée, en diffusant les résultats des travaux universitaires et en multipliant les échanges entre chercheurs au niveau international.

Son programme d'action s'articule autour de l'organisation de conférences, de tables rondes, de séminaires, de colloques, l'animation de groupes de recherche, d'étude et d'expertise, l'édition de publications à comité de lecture, etc.

L'AMSE a créé en 2009 les **Presses universitaires du Maroc** (PUM).

Adresse

Association marocaine de sciences économiques

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales
Boulevard des Nations Unies, BP 721, Rabat, Maroc

Compte bancaire

N° 8100009 200 00 04087 85
BMCE Bank, Agence Rabat-Hassan

Conseil d'administration (Mandat 2016-2020)

- ABDELLAOUI Mohamed (ENSAM de Rabat)
- AÏT SGHIR Nabil (Université Mohammed V de Rabat)
- AKAABOUNE Mohammed (Université Mohammed V de Rabat)
- AKESBI Azzedine (Centre d'orientation et de planification de l'éducation, Rabat)
- AKODAD Safae (Université Mohammed V de Rabat)
- ASKOUR Khadija (Institut supérieur du tourisme de Tanger)
- BOUSLIKHANE Mohamed (Institut national d'aménagement et d'urbanisme, Rabat)
- EL AOUI Nouredine (Université Mohammed V de Rabat)
- EL HARMOUZI Nouh (Université Ibn Tofaïl de Kénitra)
- EL HOUMAIADI Adil (Université Mohammed V de Rabat)
- EL MESLOUHI Fedoua (Université Mohammed V de Rabat)
- FREJ Driss (Université Mohammed V de Rabat)
- GOUMRHAR Hicham (Université Ibn Zohr d'Agadir)
- HAFID Hicham (Université Mohammed V de Rabat)
- LAHLOU Kamal (Université Mohammed V de Rabat)
- MOUMNI Nicolas (Université d'Amiens)
- RAOUF Radouane (Université Mohammed V de Rabat)
- TAOUIL Rédouane (Université Grenoble-Alpes)
- TAZI LEBZOUR Kamal (Université Mohammed V de Rabat)
- TOUZANI Hanane (Laboratoire économie du développement, LED)
- TLIDI Abdelmonaim (Université Cadi Ayyad de Marrakech)

OBJECTIFS

1. Le Forum marocain des sciences économiques, organisé tous les quatre ans par l'AMSE a pour objectif de faire un double état des lieux :
 - un « état des savoirs » dans les différents champs de la recherche économique ;
 - un « état des lieux » de l'économie à la fois nationale et internationale.
2. **L'état de la discipline** englobe les multiples dimensions – théorique, empirique et méthodologique – de la discipline et vise à faire le point sur les avancées enregistrées par la science économique et sur les changements de paradigme, les controverses qu'ils soulèvent et les enjeux qu'ils déterminent.
3. **L'état de l'économie** concerne les évolutions récentes enregistrées par l'économie mondiale, en général, et par l'économie nationale, en particulier. Les travaux présentés lors du Forum mettent en évidence les tendances et les perspectives de l'économie nationale, comparées aux économies internationales et en interaction avec les changements, à la fois structurels et conjoncturels, liés aux processus de la mondialisation et, de façon plus particulière, aux formes prises par la crise.
4. Le Forum s'efforce de couvrir, autant que faire se peut, l'ensemble des champs et des domaines de la recherche économique, aux plans macro-économique et micro-économique. De même, les analyses sectorielles tenteront de faire ressortir les transformations technologiques, organisationnelles et sociales de l'activité économique (industrie, agriculture, finance, innovation, éducation, emploi, développement, etc.).
5. L'appel à communications privilégie l'approche en termes de problématiques pertinentes dans leur articulation à la fois avec les apports les plus récents de la littérature, les évolutions les plus significatives de l'économie nationale et les tendances de son insertion dans le régime international.
6. La problématique du développement constitue le fil d'Ariane des travaux du Forum. En faisant le point théorique sur les avancées de la science économique, il s'agit, en dernière analyse, de tirer des enseignements en matière de politiques publiques dans un objectif de développement national.
7. Lieu d'échanges et de débats ouvert aux chercheurs, les doctorants ont une place importante au sein du Forum. Une session thématique leur est dédiée leur offrant l'opportunité de présenter l'état d'avancement de leurs travaux.

DÉROULEMENT

Le Forum se déroule en deux séquences :

- Session générale
- Sessions thématiques

ARGUMENTAIRE

Crise sanitaire, économie post Covid-19 et nouveau modèle de développement

Hicham HAFID (Institut des études africaines Rabat)
et Radouane RAOUF (Université Mohammed V de Rabat)

Survenue dans un contexte particulièrement défavorable pour l'économie mondiale où se sont accumulées les vulnérabilités financières héritées de la crise 2007-2009, la pandémie de la Covid-19 constitue, depuis bientôt deux ans, une véritable tragédie mondiale. Elle a provoqué à la fois une crise sanitaire d'une grande envergure et une crise politique, économique et sociale qui n'a pas d'égale dans le passé. Tous les rapports des instances internationales redoutent une dégradation de l'économie et du cadre social dans les années à venir. Le département des affaires économiques et sociales de l'ONU (2020) a fait savoir que la pandémie du coronavirus complique considérablement les efforts initiés en termes d'objectifs de développement durable (ODD). Somme toute, l'économie mondiale a connu une contraction de 3,5 % de son PIB, soit l'équivalent de presque 3 000 milliards de dollars en 2020 (OCDE, 2021).

Force est de reconnaître que l'ampleur et la rapidité de sa propagation ont mis à l'épreuve la résilience d'un très grand nombre de pays parmi les plus avancés, notamment les systèmes de santé publique, de plus en plus soumis à des logiques économiques, voire marchandes. De même, les États ayant un faible niveau de développement et, par ricochet, une faible capacité apparaissent plus vulnérables que d'autres face aux risques sanitaires liés à la pandémie. Selon l'OMS (2020), dans 43 pays africains, le nombre total de lits dans les unités de soins intensifs disponibles est inférieur à 5 000, ce qui représente environ cinq lits pour un million de personnes, contre 4 000 lits pour le même nombre en Europe.

En plus de son impact sanitaire dramatique, la pandémie a déclenché de profonds bouleversements socio-économiques. Le recours à la stratégie du confinement et les mesures sanitaires ont suspendu l'activité économique dans l'ensemble des secteurs et ont impacté, par conséquent, la productivité dans les entreprises.

Avec une baisse du commerce mondial de 25 % à la suite du confinement (Heyer et Timbeau 2020), la pandémie a mis un peu plus en lumière les fragilités de l'hyper-mondialisation et a montré à quel point l'économie mondiale est fortement intégrée à travers les chaînes de valeur mondiales (CVM) et une transmission des chocs plus rapide et plus extensive.

Au niveau social, la crise sanitaire a rappelé brutalement que les inégalités sociales et territoriales sont encore très prononcées : sous le confinement, le ralentissement de l'activité a tout simplement tari les sources de revenu entraînant à la fois une dépendance à l'aide alimentaire d'État et une augmentation de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (Valensisi, 2020 ; Damon, 2021).

Sur le plan éducatif, elle a bouleversé la vie de près de 1,6 milliard d'élèves et d'étudiants dans plus de 190 pays sur tous les continents. Les fermetures d'école et d'autres lieux d'apprentissage ont concerné 94 % de la population scolarisée mondiale et jusqu'à 99 % dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur. Des outils numériques ont été mobilisés dans la précipitation aussi bien dans le primaire et le

secondaire que dans le supérieur, sans que leur utilisation n'ait nécessairement reposé sur une expérimentation pédagogique préalable. Encore aujourd'hui, l'enseignement à distance soulève un certain nombre de questions quant à son efficacité.

Outre l'impact direct, sanitaire, économique et social, la crise de la Covid-19 a plongé le monde dans une période d'incertitude radicale. Une myriade de questions se sont posées avec acuité : quelles mesures de relance et quelle place donner à l'État ? Comment prévenir et gérer de telles crises ? Quelles leçons en tirer sur le plan politique et socio-économique ? Au niveau national, le Nouveau Modèle de Développement (NMD) a-t-il pris en considération les enjeux de la crise ? Les politiques économiques (dont monétaire et budgétaire) standard résisteront-elles aux changements ? Quelles politiques économiques et sociales post-Covid ? Comment la recherche en sciences économiques a-t-elle traité la crise sanitaire et la question de sortie post-Covid ? Quel est l'apport de la recherche économique dans la gestion et la sortie de crise ? Et comment cette crise a-t-elle impacté la théorie et l'analyse économiques ?

État de la discipline

Constituant un tournant majeur pour le monde et la recherche scientifique, la crise de la Covid-19 a obligé les économistes à libérer leur imagination et à envisager des idées nouvelles sur le fonctionnement de l'économie. Désormais, on s'interroge sur la résilience du modèle économique, les modalités de choix collectifs, le rôle de l'État dans la gestion des situations d'urgence et la place de la science dans le débat public.

En effet, pour certains partisans du protectionnisme, la crise sanitaire est considérée comme une occasion de revoir les principes du libre-échange et de réclamer des restrictions aux échanges en vue de protéger les industries naissantes et de garantir la production de fournitures essentielles à leurs pays. Ils militent pour un « protectionnisme éducateur » au sens de F. List. La question qui se pose dans cette approche est de savoir dans quelle mesure l'intégration des pays dans les chaînes de valeur mondiales pourrait constituer une menace/opportunité pour les capacités productives et d'approvisionnement des pays ?

Par ailleurs, le doute s'est installé quant à l'efficacité de la « main invisible » dans la mesure où la crise économique oblige les États et gouvernements à mettre en place des plans de relance et à intervenir lourdement en laissant filer les déficits publics.

En revanche, d'autres soutiennent que la crise mondiale actuelle ne peut être attribuée aux seuls effets du coronavirus et des mesures de confinement mais à une accumulation des défaillances structurelles de certaines économies. D'autres y voient une opportunité pour repenser le monde de demain avec des objectifs pour un développement juste, inclusif et durable. Après la grande récession, la crise de la Covid-19 va-t-elle faire émerger un « nouveau consensus » en sciences économiques ?

État de l'économie

Le Maroc fait partie des pays africains les plus touchés par cette pandémie. Il a rapidement adopté un état d'urgence sanitaire et prévu des mesures pour soutenir les ménages vulnérables et les entreprises en difficulté financière. Ces mesures ont provoqué une brutale récession dont l'ampleur et les conséquences sont sans commune mesure avec celles qui ont suivi la grande récession.

Il convient de rappeler qu'avant la pandémie, le chef de l'État avait mis l'accent sur les limites du modèle actuel et désigné une commission spéciale pour élaborer un nouveau modèle de développement plus résilient et inclusif. D'autres initiatives, à l'instar du programme INTELAKA, ont été lancées dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et insuffler une nouvelle dynamique dans l'économie.

La crise de la pandémie vient s'ajouter à une crise économique structurelle. Elle a révélé un certain nombre de vulnérabilités. Il s'agit, d'un côté, des vulnérabilités économiques marquées par une forte dépendance de l'économie nationale aux chocs externes (réserves en devises, IDE, transferts de la diaspora, tourisme, etc.) et, de l'autre côté, des vulnérabilités sociales se matérialisant par l'existence de plus 5 millions de familles ayant bénéficié d'un soutien financier pendant la période du confinement. Cette opération montre le nombre important de familles défavorisées liées au régime du RAMED et le poids du secteur informel.

L'économie marocaine est-elle en capacité de renforcer son indépendance relative vis-à-vis de l'étranger ? Les projets en cours, les choix établis et à mettre en place, notamment dans le cadre du NMD, sont-ils de nature à jeter les nouvelles bases d'une économie résiliente, inclusive et prospère ?

PROGRAMME

VENDREDI 22 OCTOBRE 2021

9h00-9h30 *Accueil*

Session générale: « État de la discipline, état de l'économie »

Modérateur Mohammed ABDELLAOUI (ENSAM de Rabat)

9h30-9h50 Radouane RAOUF (Université Mohammed V de Rabat), *État de la discipline*

9h50-10h10 Hicham HAFID (Institut des études africaines de Rabat), *État de l'économie marocaine*

Session thématique: « Développement, Covid-19, inégalités »

10h10-10h30 Azzedine AKESBI (Centre d'orientation et de planification), *Ancien et « nouveau » modèles sans les conditions, les réformes et leviers du développement!*

10h30-10h50 Safae AKODAD (Université Mohammed V de Rabat) et Hicham GOUMRHAR (Université Ibn Zohr d'Agadir, EST de Laâyoune), *Le rôle des institutions dans le nouveau modèle de développement*

10h50-11h10 Nouredine EL AOUI (Université Mohammed V de Rabat), *Nouveau modèle de développement: la transformation industrielle*

11h10-11h30 Mohammed MZAIZ (ENCG de Al-Jadida), *L'économie marocaine face à la pandémie du Covid-19: état des lieux et perspectives de relance économique*

11h30-11h50 *Pause-café*

11h50-12h50 *Discussion générale*

13h00-14h30 *Déjeuner*

Session thématique (suite): « Développement, Covid-19, inégalités »

Modérateur Mohamed AKAABOUNE (Université Mohammed V de Rabat)

14h30-14h50 Nabil SIFOUH (Université Mohammed V de Rabat), *La volatilité des rendements boursiers en période de confinement généralisé au Maroc*

14h50-15h10 Asmaa EL ALLAM (Université Hassan Premier de Settat), *Le modèle de choix de la tenure et l'inégalité de niveau de vie dans le milieu urbain au Maroc*

15h10-15h30 Fadwa CHERRADI (Université Hassan Premier de Settat), *Inégalités d'opportunités sur le marché du travail des jeunes au Maroc: essai de mesure et de décomposition*

15h30-15h50 *Pause-café*

15h50-16h20 *Discussion générale*

Assemblée générale électorale

<i>Modérateur</i>	Kamal TAZI (Université Mohammed V de Rabat)
16h30-16h50	Rapport d'activité : Noureddine EL AOUI (président de l'AMSE)
16h50-17h00	Rapport financier : Hanane TOUZANI (trésorier de l'AMSE)
17h00-17h20	Discussion
17h20-17h30	Élection du nouveau conseil d'administration

RÉSUMÉS

Radouane RAOUF (Université Mohammed V de Rabat), *État de la discipline*

En retraçant son histoire, Blanchard (2010) décrivait une atmosphère intellectuelle tendue en macro-économie au début des années 70 (bataille entre monétaristes et keynésiens et critique de Lucas). Quelques années plus tard, un processus d'intégration des idées et des économistes débutait en donnant naissance à un nouveau consensus (cristallisé dans les modèles DSGE depuis le début des années 2000). Avec sa structure fondamentalement néoclassique, ce nouveau consensus est devenu le paradigme dominant en macro-économie jusqu'à la grande récession, période baptisée « grande modération ».

La dernière crise financière a ébranlé le consensus et a poussé les économistes *mainstream* à remettre en question la capacité des marchés à absorber les chocs, le pilier autour duquel le corpus théorique s'était construit. Elle a également fait émerger de nouvelles critiques au modèle standard. Dès lors, les prémisses d'une prise de conscience semblent prendre forme dans la profession, marquant un retour de certaines théories et économistes hétérodoxes. De surcroît, le « grand confinement », considéré comme la pire récession économique depuis la Grande Dépression (FMI, 2020), a démontré l'inefficacité, voire la dangerosité des recettes du modèle standard. Notre discipline est encore questionnée et mise sous les projecteurs lors de cette crise, qui met en évidence l'incapacité du paradigme dominant à rendre compte d'une situation sans précédent par les contemporains (Boyer, 2020).

Sans prétendre à l'exhaustivité, l'objectif de cette communication est de revenir, d'une part, sur les recherches récentes, les questions économiques actuelles qui font débat et les perspectives de recherche qui se dessinent (économie post-Covid). D'autre part, nous nous intéresserons aux récents développements des modèles (en tant qu'outils) en science économique et les thèmes de recherche qui intéressent davantage les économistes.

En dernier lieu, on essaiera de dresser un état de la recherche en science économique au Maroc. Nous porterons plus particulièrement attention aux méthodes généralement mobilisées, à la nature des questions traitées et aux données utilisées.

Hicham HAFID (Institut des études africaines, Rabat), *État de l'économie marocaine*

Deux événements majeurs ont marqué ces dernières années les politiques publiques de l'État du Maroc, tant sur le plan national qu'au niveau régional et international. D'un point de vue national, la crise sanitaire de la Covid-19 a révélé un certain nombre de vulnérabilités économiques marquées par une forte dépendance de l'économie nationale aux chocs externes (réserves en devises, IDE, diaspora, tourisme, CVM, etc.). Elle a permis aussi de recenser plus de 5 millions de familles en situation de pauvreté et de précarité sociale. Cette situation a poussé l'État à adopter le projet de loi 72-18 relatif à la mise en place du Registre social unifié (RSU). Une lecture attentive de ce projet soulève des interrogations d'ordre méthodologique, financier et de gouvernance.

Sur le plan régional et international, le Maroc a regagné, en janvier 2017, l'Union africaine dans un contexte marqué par la dynamique de réformes institutionnelles et la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Or, depuis les années 2000, le Maroc avait bâti son modèle de développement sur la coopération bilatérale avec les pays du continent, l'Europe, les États-Unis et

l'Asie. La nouvelle situation que représente le retour du Maroc à cette institution interroge néanmoins les capacités de sa politique africaine.

Cette communication se propose de questionner les défis-risques de ces choix stratégiques notamment dans un contexte économique exceptionnel marqué par la crise sanitaire de la Covid-19, l'élaboration d'un nouveau modèle de développement et l'orientation de la politique étrangère du Maroc vers de nouveaux partenaires.

Azeddine AKESBI (Centre d'orientation et de planification), *Ancien et « nouveau » modèles sans les conditions, les réformes et leviers du développement !*

Cette communication s'interroge sur la compatibilité du modèle de développement promis avec la persistance de la prédominance d'une économie de rente et un capital humain peu développé et non valorisé. Le déficit de la performance socio-économique et le mal-développement ne seraient-ils pas nichés dans l'absence de l'institutionnalisation des choix et des politiques publiques et leur non-soumission à un contrôle effectif, à des mécanismes de responsabilisation et de la reddition ?

Les éléments du diagnostic sont connus depuis longtemps : un PIB modeste, une croissance faible et irrégulière et une création de richesse qui bénéficie à une minorité. Des déséquilibres nombreux ont été constatés par le passé : des secteurs précaires et rentiers peu productifs ; une faible industrialisation et compétitivité, des déficits des comptes extérieurs et des finances publiques ainsi qu'un endettement plus ou moins chronique. Cette situation a été confirmée pour l'essentiel par le diagnostic de la Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD). A cela il faut ajouter la reconnaissance officielle de la pauvreté et de la précarité comme des constances qui affectent l'économie et la population. Les Marocains attendaient une explication des causes du faible niveau du développement, de ses blocages et surtout une compréhension des inégalités. Le diagnostic et des éléments avancés par la CSMD sont partiels ; ils se situent principalement à un niveau techniciste. Des questions fondamentales pour comprendre le mal-développement ont été accessoirement abordées ou laissées de côté (économie de rente et de la corruption, gouvernance sans redevabilité, fiscalité et politiques redistributives, etc.).

L'importance de la rente (et de la corruption), sa diffusion dans l'ensemble de l'économie, sa fonction structurelle au niveau de la limitation de la création de richesse et la répartition inégalitaire des fruits de la croissance méritaient une plus grande attention. Des facteurs fondamentaux et stratégiques pour le développement ont été sous-estimés. Tel est le cas du très faible développement quantitatif et qualitatif du capital humain, malgré des « réformes » successives sans succès menées sur plus de vingt années. L'ampleur des NEET résume à elle seule l'étendue du gâchis et du déficit.

L'économie de rente et de prédation ne favorise pas la valorisation du capital humain, qui reste un facteur décisif dans le processus du développement. De même, la gouvernance centralisée – non redevable – est responsable de la faiblesse globale de la productivité (grands chantiers, éléphants blancs, choix et dilapidation des deniers publics...).

Le niveau de croissance très ambitieux retenu pour le modèle de développement ne correspond pas du tout à ce qui a été observé sur une très longue période ; il ne tient pas compte de tous les préalables indispensables pour lancer un nouveau sentier de croissance (réformes économiques, politiques et institutionnelles). Dans ces conditions, quelles sont les ruptures positives constatées ou envisagées pour justifier le rêve d'une croissance forte et soutenue accompagnée d'une répartition équilibrée des richesses ?

Les besoins endogènes de financement importants nécessaires pour les projets requis par le modèle de développement sont certainement sous-estimés : forte dépendance de la mobilisation de la dette dans un contexte paradoxalement marqué par une baisse de l'activité et des impôts. En outre, sans évoquer les limitations habituelles de la croissance, le Maroc a été soumis à un long confinement et a été exposé aux

effets drastiques de la gestion centralisée de la pandémie qui ont affecté à leur tour fortement la capacité de production de nombreux secteurs. Certains sont encore sinistrés. Est-il acceptable d'ignorer les limitations de la récession, des incertitudes – nationales et mondiales – sur la projection d'une croissance forte et inhabituelle à partir de 2021 et sur l'horizon 2035 ?

La gouvernance a été évoquée dans le rapport de la CSMD, mais sans une analyse de ses limitations et implications structurelles sur le développement. Le Maroc dispose d'une Constitution qui a été modifiée – sur le plan du texte – au niveau de plusieurs de ses aspects, sauf sur l'essentiel : la concentration du pouvoir économique et politique entre les mains du chef de l'État. Ce qui couvre de manière prééminente : la justice, la sécurité-défense, les questions religieuses, les affaires étrangères... mais aussi par le biais des nominations stratégiques tous les secteurs, y compris les institutions de gouvernance, les médias, etc. Autrement dit, nous sommes en présence d'un quasi-monopole de l'essentiel du pouvoir de décision et d'influence aussi bien au niveau économique que politique. Ce pouvoir est déployé et se manifeste dans des options et choix stratégiques aussi bien que dans la gestion quotidienne de l'économie et de la société. Le conflit d'intérêt est fortement présent, et la Constitution n'offre aucun mécanisme de reddition de ce pouvoir. Les institutions classiques, notamment le Parlement et le Gouvernement, occupent une place marginale ou sont phagocytés, contournés. Le faible rendement de nombreux projets d'investissement et le manque d'efficacité des politiques et programmes publics (souvent conçus en dehors des institutions) sont certainement générés par des choix non adéquats, mal étudiés ou motivés par des considérations rentières. Les projets publics échappent souvent à des mécanismes de contrôle et de reddition institutionnels.

Le développement c'est aussi la confiance qui existe (ou non) entre les acteurs économiques et sociaux et les institutions et leur bon fonctionnement. Sur ce plan, depuis longtemps, les indicateurs qui mesurent la confiance enregistrent un déficit notable. Ce dernier vient d'être documenté par le rapport de la CSMD (avec en plus peu d'attentes positives des citoyens de la part de l'État et de ses institutions). Ce manque de confiance est aggravé par une corruption endémique qui touche pratiquement tous les secteurs.

Face à ce constat structurel et préoccupant, quelles ruptures positives ont été envisagées ? Quelles orientations et actes tangibles peuvent-ils réparer et réunir les conditions d'un développement alternatif à l'économie de rente ?

Safae AKODAD (Université Mohammed V de Rabat) et **Hicham GOUMRHAR** (Université Ibn Zohr d'Agadir, EST de Laâyoune), *Le rôle des institutions dans le nouveau modèle de développement*

L'échec des modèles de développement mis en œuvre tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle a incité les économistes à se tourner vers les variables institutionnelles pour tenter de justifier les écarts entre pays inexpliqués par les facteurs économiques. Dans ce sens, les institutions créant un environnement favorable à la société et plus particulièrement à l'économie sont la clé des mécanismes de croissance dans la mesure où elles participent efficacement à l'organisation des transactions. North (1990) définit les institutions comme les « contraintes humainement conçues qui déterminent les interactions », c'est-à-dire les « règles du jeu » de la société.

Ainsi, les institutions peuvent influencer la performance économique de la nation *via* plusieurs canaux, notamment en affectant les coûts de transaction en diminuant l'incertitude, en orientant l'activité économique vers les zones productives, en instaurant la confiance et en renforçant la coopération. La formation, le fonctionnement et le développement des institutions varient considérablement d'un pays à l'autre, et ces variations entraînent des différences au niveau des performances économiques. À cet égard, l'économie institutionnelle relie le retard socio-économique des pays du tiers-monde à l'absence d'institutions résolvant les problèmes de faible efficacité (Hall et Jones, 1999 ; Rodrik, 2000 ; Acemoglu, Johnson et Robinson, 2001 ; Ouald Aoudia, 2006).

Pour les pays en développement (PVD), les politiques de développement et les programmes de stabilisation économique préconisés par le consensus de Washington ont montré leurs limites et leurs faiblesses. « ...Si le Maroc a réalisé des progrès manifestes, mondialement reconnus, le modèle de développement national, en revanche, s'avère aujourd'hui inapte à satisfaire les demandes pressantes et les besoins croissants des citoyens, à réduire les disparités catégorielles et les écarts territoriaux et à réaliser la justice sociale. » (Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ouverture de la première session de la deuxième année législative de la 10e législature, 13 octobre 2017).

En effet, la trajectoire du développement au Maroc, au cours des dernières décennies, fait ressortir des avancées réelles dans de nombreux domaines, mais une mise en œuvre lente de plusieurs réformes majeures, souvent entravées par des contraintes d'opérationnalisation. Ces contraintes ont rendu difficiles le maintien de la dynamique de réforme et la consolidation des acquis nécessaires à la transition vers un nouveau palier de développement. Il convient, dès lors, de s'interroger sur la capacité de l'État à gérer l'ensemble de ces contraintes pour réussir tout processus de réforme. Dans ce cas, la société doit procéder à des réformes institutionnelles, en termes de qualité, afin de parvenir au développement économique.

Dans cette perspective, le NMD porte l'ambition du Maroc à l'horizon 2035 et devrait servir de boussole donnant la direction à long terme et servant de ralliement général de toutes les forces vives de la nation. Cette vision du Maroc de demain repose sur un État de droit, une valorisation du capital humain et un attachement aux singularités du Royaume. Un nouveau référentiel de développement est proposé par la CSMD pour parvenir à cette ambition. Ce référentiel repose sur une nouvelle doctrine organisationnelle, des principes d'action communs, des engagements, des acteurs et un cadre de confiance et de responsabilité.

Partant de ce constat, une hypothèse intuitive mettrait l'accent sur les institutions et leur impact sur le processus de croissance, voire le développement, pour les PVD y compris le Maroc en dépit des multiples engagements pris par ces derniers. Cette hypothèse, qui ne manque pas d'appuis théoriques, mérite d'être examinée plus avant et analysée en mettant en œuvre les modes d'investigation économétriques appropriés. Le but étant de montrer qu'une amélioration de la qualité des institutions peut se traduire par des points supplémentaires au niveau de la croissance d'un pays donné.

Pour développer davantage cette réflexion, nous avons tenté de structurer et d'exposer de manière cohérente les principales analyses développées par la littérature économique, afin de mieux comprendre les institutions et les leurs différents déterminants. Il en ressort que la qualité institutionnelle est à la fois difficile à mesurer et vivement débattue en tant que moteur du progrès économique. L'opérationnalisation d'un tel concept nous a permis de construire un indicateur synthétique, déduit d'une Analyse en composante principale (ACP), à partir d'un large éventail de données accessibles au public et assemblées objectivement (IPD 2016). Cet indicateur que nous avons utilisé, ensuite, dans des estimations en coupe transversale, *via* les méthodes en MCO et doubles moindres carrés-variables instrumentales (DMC-VI) en prenant compte les tests statistiques sous-jacents, pour un échantillon de 100 pays y compris le Maroc.

En termes de résultats, l'analyse révèle une corrélation positive entre la qualité des institutions et la croissance, dans la mesure où cette dernière peut être utilisée comme facteur déterminant dans les régressions de la croissance économique. En outre, les estimations en DMC-VI prouvent un impact positif et significatif des institutions sur le trend du PIB par habitant bien que les problèmes d'endogénéité soient pris en compte. Cet impact reste tributaire du niveau de développement des pays, confirmant l'hypothèse d'une convergence des caractéristiques institutionnelles, notamment le contrôle de la corruption, la qualité et l'efficacité de la bureaucratie et le maintien de l'ordre public à mesure que les pays se développent. Ainsi, les pays avec de bonnes institutions pourraient atteindre des taux élevés de croissance, c'est le cas notamment des pays développés de l'échantillon, contrairement à la plupart des PVD possédant un cadre institutionnel moins efficient.

Cela implique, dès lors, d'infléchir la trajectoire de la croissance et du développement des PVD en intégrant la « qualité des institutions » comme composante primordiale dans leurs modèles de développement.

Comme en témoigne l'intérêt porté par le NMD du Maroc aux facteurs institutionnels, en tant que préoccupation centrale parmi ses objectifs visant : (i) à transformer l'économie marocaine pour qu'elle devienne productive, diversifiée, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois de qualité ; (ii) à échapper au piège des pays à revenu intermédiaire lié à la faiblesse des gains de productivité en procédant à une meilleure allocation de l'investissement vers les capacités productives et en assurant une contribution plus forte du secteur privé, une base productive plus diversifiée et plus riche en emplois formels, qualifiés et féminins ; (iii) à assurer une répartition plus équitable des richesses créées entre les citoyens et les régions en exploitant l'ensemble des potentialités économiques des territoires, comme à transformer le tissu productif à travers la modernisation du tissu économique pour qu'il soit plus formalisé, concurrentiel et productif.

Mots-clés : institutions, croissance économique, développement, coupe transversale, économétrie.

Code JEL : B25, O47, O1, C31, C1.

Références bibliographiques

- ACEMOGLU D. (2003), « Causes profondes de la pauvreté : une perspective historique pour évaluer le rôle des institutions dans le développement économique », *Finances et Développement*, juin, p. 27-30.
- ACEMOGLU et JOHNSON S. (2005), « Unbundling Institutions », *Journal of Political Economy*, 2005, vol. 113, n° 5.
- ACEMOGLU D. et ROBINSON J.A. (2001), « A Theory of Political Transitions », *American Economic Review*, Sep. 91 (4), 938-963.
- ACEMOGLU D. et ROBINSON J.A. (2008), « The Role of Institutions in Growth and Development », Commission on Growth and Development, *Working Paper* No. 10, Washington, D.C.: World Bank.
- EDISON H. (2003), « Qualité des institutions et résultats économiques », *Finances et Développement*, juin.
- HALL R.E. et JONES C.I. (1999), « Why Do Some Countries Produce so Much More Output per Worker than Others? », *Quarterly Journal of Economics*, 114 (1), p. 83-116.
- Institut royal des études stratégiques (2020), *Vers un nouveau modèle de développement*, juin.
- KAUFMANN D., KRAAY A. et MASTRUZZI M. (2003), « Governance Matters III: Governance Indicators for 1996-2002 », *Macroeconomics from University Library of Munich*, Germany.
- Commission spéciale sur le modèle de développement (2021), *Le Nouveau modèle de développement : libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous, Rapport général et Recueil des notes thématiques, des paris et projets du Nouveau modèle de développement*, avril.
- MAURO P. (1995), « Corruption and Growth », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 110, n° 3, p. 681-712.
- NORTH DOUGLASS C. (1981), *Structure and Change in Economic History*, New York, W.W. Norton & Co.
- NORTH DOUGLASS C. (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, New-York, Cambridge University Press.
- NORTH D.C. (2005), *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton: Princeton University Press.
- NORTH D.C., WALLIS J. et WEINGAST B. (2010), « Violence et ordres sociaux », Paris, Gallimard, traduction de *Violence and Social Orders. A Conceptual Framework for Interpreting Recorded Human History*, Cambridge/New York, Cambridge University Press.
- OJO O., OSHIKOYA T. (1995), « Determinants of Long Term Growth: Some African Results », *Journal of African Economies*, vol. 4, n° 2, p. 163-191.
- OLSSON O. (2009), « On the Democratic Legacy of Colonialism », *Journal of Comparative Economics*, 2009, vol. 37, issue 4, p. 534-551.
- OMGBA L.D. (2015), « Why Do Some Oil-Producing Countries Succeed in Democracy While Others Fail? », *World Development*, Elsevier, vol. 76(C), p. 180-189.
- RODRIK D. (2000), « Institutions for High-Quality Growth: What They Are and How to Acquire Them? », *Studies in Comparative International Development*, 35 (3), p. 3-31.
- RODRIK D. (2003), « Growth Strategies », *NBER Working Paper*, No. 10050, October.

- RODRIK D. (2005), «Growth Strategies», in P. Aghion and S. Durlauf (eds.), *Handbook of Economic Growth*, Amsterdam, North-Holland.
- RODRIK D., SUBRAMANIAN A. et TREBBI F. (2004), «Institutions rule: The primacy of institutions over geography and integration in economic development», *Journal of Economic Growth*, vol. 9, n° 2, juin.
- WILLIAMSON O.E. (2000), «The New Institutional Economics: Taking Stock, Looking Ahead», *The Journal of Economic Literature*.

Noureddine EL AOUI (Université Mohammed V de Rabat), *Nouveau modèle de développement : la transformation industrielle*

Le Maroc est appelé à élaborer des stratégies appropriées pour négocier le nouveau tournant industriel que connaît le monde sous la contrainte du Covid-19. Cette contrainte est une véritable opportunité pour accroître le potentiel de l'industrie nationale orientée marché national et favoriser, par conséquent, les activités de substitution aux importations. On peut suggérer dans cette communication deux perspectives à maturité différente.

A court-moyen terme, il convient d'opérer une *inflexion de trajectoire* en soutenant, comme le propose le plan de relance, les activités où le « produire marocain » est relayé par le « consommer marocain ».

L'inflexion est d'autant plus nécessaire que la pandémie du Covid-19 est à l'origine d'une double crise : une crise d'offre et une crise de demande. Le plan de relance doit, par conséquent, cibler ce que Keynes appelle la « demande effective », c'est-à-dire à la fois l'investissement et la consommation. L'investissement public d'abord, notamment par la commande publique, doit privilégier les secteurs productifs à « effet multiplicateur » important, produisant principalement pour le marché national et dont le recours aux importations est limité, selon une modalité rénovée de substitution aux importations. Dans la même optique, la Banque centrale doit aussi injecter des liquidités dans l'économie et faciliter ainsi l'accès au crédit pour les PME et les TPME. La consommation des classes populaires et des classes moyennes a un « effet accélérateur » aussi important. Pour cela, l'État doit desserrer les contraintes que l'orthodoxie macro-économique fait peser sur la dépense publique et sur la dette.

A long terme, en revanche, plus qu'une inflexion, c'est une *bifurcation* par rapport à la trajectoire des années 90 qu'il convient d'engager sur la base d'une *transformation productive* profonde, notamment industrielle. Plusieurs leviers peuvent soutenir cette perspective stratégique d'un nouveau régime industriel : (i) l'*investissement inclusif* dans le capital humain (éducation, santé, services sociaux, recherche-développement, innovation) ; (ii) la *diversification* et la *sophistication* productives ; (iii) la transition énergétique et numérique ; (iv) l'État entrepreneur et l'entreprise de droit.

Mots-clés : développement, régime industriel, trajectoire, transformation productive.

Classification JEL : E6, H5, L16, L32, L33, L6, O.

Références bibliographiques

- BANK AL-MAGHRIB (2021), *Rapport annuel*, juin.
- BELAL A. (1980), *L'Investissement au Maroc (1912-1964) et ses enseignements en matière de développement*, Casablanca Les Éditions maghrébines, 416 p.
- BELGHAZI S. (2006), «Politiques sectorielles et développement humain», in Royaume du Maroc, *Rapport du cinquantenaire*.
- BENMOUSSA M. (2021), *La Politique industrielle du Maroc*, Policy Paper, Banque africaine de développement et Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie verte et numérique, août.

- BILLAUDOT B. (2005), « La dynamique macro-économique de l'économie marocaine (1986-2003) », *Critique économique*, n° 15, hiver-printemps.
- BILLAUDOT B. et EL AOUI N. (2019), « Développement économique : l'impératif de l'industrialisation », in El Aoufi N. et Billaudot B. éd., *Made in Maroc, Made in Monde*, Rabat, éd. Économie critique, vol. 1, *Industrialisation et développement*.
- Commission spéciale sur le modèle de développement (2021), Rapport général, *Le Nouveau modèle de développement : libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous*, avril.
- Conseil économique, social et environnemental (2017), *Changement de paradigme pour une industrie dynamique au service d'un développement soutenu, inclusif et durable*, novembre.
- DAVID P. A. (1985), « Clio and the Economics of QWERTY », *The American Economic Review*, 75 (2).
- Direction des études et des prévisions financières (2017), *Contenu technologique des exportations manufacturières du Maroc : évolution et analyse comparative*, avril.
- Direction des études et des prévisions financières (2020), *L'Industrie automobile au Maroc : vers de nouveaux gisements de croissance*, janvier.
- EL AOUI N. (2002), « Les réformes économiques en perspective : de Abdellah Ibrahim à Abderrahmane Youssoufi », *Critique économique*, n° 8, été-automne.
- EL AOUI N. (1992), *La Régulation du rapport salarial au Maroc*, Éditions de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Rabat, 2 vol.
- EL AOUI N. (1990), *La Marocanisation*, Casablanca, éd. Toubkal,
- EL AOUI N. dir. (2000), *L'Entreprise côté usine : les configurations sociales de l'entreprise marocaine*, éditions du GERRHE, Rabat.
- EL AOUI N. et BILLAUDOT B. éd., *Made in Maroc, Made in Monde*, Rabat, éd. Économie critique, vol. 1, *Industrialisation et développement*.
- EL AOUI N. et Billaudot B. éd., *Made in Maroc, Made in Monde*, Rabat, éd. Économie critique, vol. 2, *L'Entreprise entre marché et industrie*.
- EL AOUI N., HERZENNI A. et BENSAD M. (2006), « Croissance économique et développement humain », *50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025*.
- EL MALKI H. (1982), *L'Économie marocaine : bilan d'une décennie 1970-1980*, Paris, Éditions du CNRS.
- Haut-Commissariat au Plan (2020), « Principaux résultats de l'enquête de conjoncture sur les effets du Covid-19 sur l'activité des entreprises », avril.
- JAIDI L. (1979), *Industrie textile et processus d'industrialisation au Maroc*, Rabat, Éditions de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales.
- JAIDI L. (1992), « L'industrialisation de l'économie marocaine : acquis réels et modalités d'une remise en cause », in *Le Maroc actuel*, Paris, Éditions du CNRS, p. 91-117.
- KRUGMAN P. (1992), *Geography and Trade*, Cambridge, MIT Press.
- LEONTIEF W. (1966), *Input-Output Economics*, Oxford, Oxford University Press.
- LIST F. (1857), *Système national d'économie politique*, Paris, Gallimard, 1998.
- MAZZUCATO M. (2020), *L'État entrepreneur : pour en finir avec l'opposition public-privé*, Paris, Fayard.
- Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, *Plan émergence*.
- Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'économie, *Programme émergence : une politique volontariste et ciblée au service de l'essor de l'économie nationale*.
- PIVETEAU A., ASKOUR K., TOUZANI H. (2013), « Les trajectoires d'industrialisation au Maroc : une mise en perspective historique », in El Aoufi N. et Billaudot B. éd., *Made in Maroc, Made in Monde*, Rabat, éd. Économie critique, vol. 1, *Industrialisation et développement*.
- PIVETEAU A. et ROUGIER (2011), « Le retour en trompe-l'œil de la politique industrielle : l'expert, l'État et l'économie politique locale », *Revue Tiers-Monde*, n° 288, octobre-décembre.
- POLANYI K. (1944), *La Grande Transformation : origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.

- ROMER P. (1986), «Increasing Returns and Long Run Growth», *Journal of Political Economy*, October.
- SEN A. (2009), *The Idea of Justice*, London, Penguin Books Ltd.
- SEN A. (1999), *Le Nouveau modèle économique: développement, justice, liberté*, Paris, éd. Odile Jacob.
- TALEB N. (2013), *Antifragile: les bienfaits du désordre*, Paris, Les Belles Lettres.
- VELTZ P. (2000), *Le Nouveau monde industriel*, Paris, Gallimard.

Mohammed MZAIZ (ENCG de Al-Jadida), *L'économie marocaine face à la pandémie de la Covid-19: état des lieux et perspectives de relance économique*

Depuis son déclenchement en 2020, la crise sanitaire de la Covid-19 a mis à plat les moteurs de la croissance de l'économie mondiale, entraînant de nombreuses conséquences sur les sociétés et les économies du monde entier et rendant la sortie de cette crise aussi complexe qu'incertaine. Le Maroc, à l'instar de nombreux pays, n'a pas été épargné par cette crise, et dès l'apparition des premiers cas de Covid au Maroc, le gouvernement marocain a pris une série de mesures visant à atténuer les effets négatifs de cette crise sur les entreprises et les ménages les plus touchés. Ces mesures ont pris la forme de programmes de protection sociale et d'aides directes aux entreprises et aux ménages suite à l'arrêt de leurs activités causé par l'application d'un confinement strict. Le financement de ces programmes a poussé le gouvernement marocain à engager des dépenses publiques considérables, occasionnant un déficit budgétaire croissant et une baisse généralisée des recettes fiscales de l'État.

Si la crise de la Covid-19 a exigé une réaction plus rapide de la part des pouvoirs publics pour endiguer la pandémie, elle n'a rien changé au diagnostic qu'impose la refonte de notre modèle de développement économique actuel. Ce modèle qui a atteint ses limites a exacerbé les difficultés auxquelles notre pays reste confronté, résultat notamment du retard accumulé dans plusieurs chantiers capitaux (protection sociale, mise à niveau de la santé, refonte de l'éducation, intégration des activités informelles, la régionalisation avancées et la mise à niveau des entreprises).

Toutefois, au regard des avancées qu'a connues le monde en matière de découverte d'un vaccin anti-Covid pour freiner la propagation du virus et permettre un retour à une vie normale et au-delà de ses répercussions socio-économiques et sanitaires négatives, cette crise représente aujourd'hui une opportunité réelle pour un changement radical de notre modèle de développement économique actuel en cours de définition. Ce changement ne peut se réaliser qu'à travers une stratégie de relance de l'activité économique dans la période post-Covid. A ce titre, on ne peut que se demander comment le Maroc pourra relancer son activité économique dans la période post-Covid. Quelle stratégie doit-il suivre pour atteindre cet objectif? Quels sont les secteurs sur lesquels le Maroc doit parier pour sortir de cette crise?

L'objectif de la présente communication est d'examiner l'état actuel de l'économie marocaine face à la pandémie du Covid-19 et les perspectives de relance de l'activité économique dans la période post-Covid.

Mots-clés: crise sanitaire, économie marocaine, développement économique, stratégie de relance de l'activité économique.

JEL Classification: O.

Suite à la pandémie du Covid-19, des pays ont choisi de fermer leurs frontières et de suspendre leurs activités afin de contenir le virus. Cette décision a créé des perturbations au niveau des différents secteurs, notamment les secteurs du transport, de l'import et de l'export et, bien évidemment, le secteur du tourisme. L'onde de choc a atteint également les marchés financiers. Au niveau international, les cours des principaux indices mondiaux ont enregistré une forte baisse entre le 21 février et le 11 mars (1). Au Maroc, dès l'enregistrement des premiers cas de Covid-19 et en raison des phénomènes de contagion des marchés financiers, la Bourse des valeurs de Casablanca (BVC) a vécu le même scénario à partir du mois de mars. L'indice du marché des actions MASI (*Moroccan All Shares Index*) a enregistré une performance YTD (2) à -23 % au 3 avril 2020 (3). Par ailleurs, à partir du mois de mai, il y a eu une reprise des performances globales suite à une correction à la hausse au cours du mois de mai 2020 (4).

En réponse à la question sur la relation entre la pandémie du Covid-19 et la volatilité des rendements boursiers, des études récentes ont examiné l'impact du nouveau coronavirus sur l'évolution des prix des actifs financiers et sur la volatilité des principaux indices boursiers mondiaux, notamment ceux du marché américain. Dans son étude, Yousef (2020) a analysé la volatilité des indices Nasdaq, Dow Jones et S&P500 en fonction du nombre et du taux de croissance quotidiens des cas de coronavirus, d'abord, sur l'écart type du rendement journalier de ces indices, ensuite, en étudiant l'impact sur la volatilité conditionnelle du rendement boursier en recourant aux modèles de la famille GARCH. La conclusion principale de cette recherche est en faveur d'un effet significatif du Covid-19 sur la volatilité expliquant les fortes variations enregistrées durant les mois de mars-avril des principaux indices américains. Selon la même étude, l'introduction du coronavirus comme variable dichotomique montre que l'ampleur des fluctuations des cours a dépassé celle enregistrée pendant la crise des subprimes des années 2007-2008.

Dans une autre étude, Onali (2020) examine l'impact des nouveaux cas de Covid-19 et du nombre de cas de décès dans six pays ayant enregistré plus de 1 000 morts au 31 mars 2020 sur le rendement des indices américains Dow Jones et S&P500. Basées sur un modèle GARCH (1,1) les conclusions de cette recherche ne confirment pas le lien entre le nombre de cas de contaminés et de décès déclarés par les pays majoritairement impactés par la pandémie (France, Italie, Espagne, Etats-Unis, Royaume-Uni, Chine) sur le rendement des indices américains, à l'exception de la Chine dont on relève des évidences sur un impact positif sur la volatilité et le rendement des indices en question. On peut constater, d'après ces conclusions, que l'onde de choc sanitaire a eu un impact sur la volatilité qui semble être plus prononcé après la phase de l'épidémie déclenchée au début dans la région de Wuhan en Chine. Ceci implique, très probablement, qu'il y a eu une rupture de confiance accompagnée d'une crise de panique généralisée plutôt qu'une conséquence directe de l'arrêt des activités économiques sur la dynamique des marchés financiers.

L'objet de ce papier est d'examiner si, en période de confinement généralisé appliquée par les autorités marocaines comme mesure sanitaire prise pour lutter contre la propagation de la pandémie, la volatilité du rendement de l'indice de référence de la BVC a été significativement impactée par l'évolution de la situation pandémique. Autrement, nous testerons à travers un test économétrique approprié si les fluctuations des rendements journaliers du MASI (*Moroccan All Shares Index*) étaient principalement reliées à l'évolution quotidienne des cas déclarés positifs au Covid-19.

(1) Une bulle spéculative est définie comme un écart important entre le prix d'un actif financier et sa valeur fondamentale obtenue par un modèle mathématique de référence (pour les actions, cette valeur correspond à la valeur actuelle des dividendes futurs anticipés).

(2) Performance YTD ou performance year-to-date est une expression anglaise qui désigne la performance (rentabilité) d'un investissement (actif financier, indice boursier...) depuis le premier jour de l'année en cours.

(3) Upline research « Principales retombées de la Covid-19 et marché boursier marocain », avril 2020.

(4) Direction des études et des prévisions financières, *Note de conjoncture*, n° 280, juin 2020, p. 37.

Méthodologie et principaux résultats

Notre investigation comporte deux tests empiriques. Dans le premier test, nous avons mené un test de causalité de Granger complété par une modélisation VAR (vecteur autorégressif) entre le rendement journalier du MASI (*Moroccan All Shares Index*) et l'évolution du taux quotidien des nouveaux cas de coronavirus pour une période couvrant la durée du confinement. L'objet étant de savoir le sens de la relation de causalité entre ces deux variables. La modélisation vecteur autorégressive s'est avérée l'un des outils d'investigation statistique permettant d'examiner si l'information passée, décalée de quelques jours, sur l'évolution de la situation pandémique pourrait être utile pour estimer le rendement futur. Une telle situation serait interprétable selon le paradigme dominant de la finance sous l'hypothèse de l'efficience informationnelle des prix.

Dans le deuxième test, et sur une période allant du 2 janvier 2019 au 22 juin 2020, nous avons réalisé une modélisation de la volatilité conditionnelle du rendement boursier pour tester si la volatilité a été impactée par la crise sanitaire. L'un des objectifs de cette étude est de savoir si la volatilité a été impactée par la pandémie malgré le ralentissement des activités économiques qui suppose, contrairement aux observations, une faible volatilité en raison du recul du volume des transactions et de l'intensité des échanges de titres.

Nos résultats principaux sont en faveur d'un lien de causalité entre le rendement boursier et l'évolution de la situation pandémique, d'une part, et un effet positif de l'information sur la maladie sur la volatilité du rendement du marché boursier, d'autre part.

Mots-clés: Covid-19, rendement boursier, volatilité.

Asmaa EL ALLAM (Université Hassan Premier de Settat), *Le modèle de choix de la tenure et l'inégalité de niveau de vie en milieu urbain au Maroc*

La qualité de la vie familiale dépend de l'endroit où vit la famille, de son emplacement et de la surface de plancher. C'est pourquoi l'une des principales décisions prises par n'importe quel ménage est le choix entre posséder ou louer sa maison, qui est connu dans la littérature spécialisée comme le choix de tenure. En effet, La croissance démographique au Maroc s'est intensifiée, et un plus grand nombre de personnes ont migré vers les villes à la recherche de meilleures opportunités économiques. Cette croissance rapide de l'urbanisation a entraîné une augmentation de la demande de logements. Dans ce cadre, l'accès au logement représente aujourd'hui l'un des aspects les plus difficiles de la transition vers la vie adulte dans le milieu urbain. Le coût élevé de l'accès au logement contribue non seulement à abaisser le niveau de vie des ménages, mais aussi à retarder les projets de vie et à atténuer les attentes. Le paradoxe réside dans le fait que l'accession à la propriété ne peut être considérée comme une catégorie privilégiée en soi. L'hypothèse est que le niveau de vie des ménages joue un rôle important en permettant aux propriétaires de combiner l'accession à la propriété et le bien-être. Notre objectif est d'estimer le modèle du choix de la tenure pour les ménages urbains au Maroc, tout en utilisant les classes de dépenses comme un indicateur d'inégalité du niveau de vie. La plupart des études indiquent que l'influence la plus grande est exercée par la composition démographique et socio-économique du ménage. Nos résultats corroborent cette hypothèse dans une large mesure. En effet, l'analyse empirique basée sur un modèle de régression logit révèle que le choix du mode d'occupation du logement urbain au Maroc a été particulièrement influencé par le niveau de vie du ménage, le niveau de la scolarité, l'âge et l'état matrimonial du chef de ménage, la taille du ménage et la strate du logement.

Mots-clés: milieu urbain, choix de la tenure, modèle logit, niveau de vie du ménage.

Références bibliographiques

- AMRITA D. (1992), «Determinants of tenure choice in the Third World: an empirical study of Cairo and Manila», *Journal of Housing Economics*, 2, p. 159-184.
- ANAS A. (1982), «Residential Location Markets and Urban Transportation», New York, Academic Press.
- BAZYL M. (2009), «Factors influencing tenure choice in European countries», Warsaw School of Economics, Working paper, No. 1-09.
- BEN C. ARIMAH (1992a), «An analysis of intra-urban home ownership rates in an African city: the case of Ibadan, Nigeria», *Indonesian Journal of Geography*, 22, p. 45-56.
- BEN C. ARIMAH (1992b), «An empirical analysis of the demand for housing attributes in a Third World city», *Land Economics*, 68, p. 366-379.
- BEN C. ARIMAH (1997), «The determinants of housing tenure choice in Ibadan, Nigeria», *Urban Studies*, 34, p. 105-124.
- BOURASSA S., PENG CH.W. (2011), «Why Is Taiwan's Homeownership Rate So High?», *Urban Studies*, p. 2887-2904.
- BURGESS S.L. (1982), «Determinants of Homeownership: A Comparison of Single Female and Single Male Headed Households», *Housing and Society*, vol. 9, n° 2, p. 87-94.
- FILANDRI M., OLAGNERO M. (2014), «Housing Inequality and Social Class in Europe», Turin, University of Turin, Italy.
- HORSEWOOD N., DOLING J. (2004), «Repayment Risk and European Home Owners: The Interplay of Housing Markets, Labour Markets, Financial Markets and Social Security Systems», *Housing Studies*, 19(3), p. 433-446.
- HORSEWOOD N., NEUTEBOOM P. (eds.) (2006), «The Social Limits of Growth: Security and Insecurity Aspects of Home Ownership», Amsterdam, IOS Press.
- ISAAC F. MEGBOLUGBE, ALLEN P. MARKS, MARY B. SCHWARTZ (1991), «The Economic Theory of Housing Demand: A Critical Review», *The Journal of Real Estate Research*, vol. 6, n° 3, p. 381-393.
- KURZ K., BLOSSFELD H. (eds.) (2004), «Home Ownership and Social Inequality in Comparative Perspective», Stanford, Stanford University Press.
- KIM S.J. (1992), «A model of rental housing choices in the Korean market», *Urban Studies*, 29, p. 1247-1264.
- NUZHAT A. (1994), «A joint model of tenure choice and demand for housing in the city of Karachi», *Urban Studies*, 31, p. 1691-1706.
- QUIGLEY J. (1976), «Housing demand in the short run: an analysis of polytomous choice», in S. Winter (ed.), *Explorations in Economic Research*, 3(1), p. 76-102.
- ŠPALKOVÁ D. et ŠPALEK J. (2013), «Methods of deriving factors influencing housing tenure choice in the Czech Republic», 31st International Conference on Mathematical Methods in Economics.
- XHIGNESSE G., BIANCHET B., COOLS M., GATHON H., JURION B., TELLER J. (2014), «An Econometric Analysis of Homeownership Determinants in Belgium», B. Murgante *et al.* (eds.), ICCSA 2014, Part III, LNCS 8581, p. 65-79.

Fadwa CHERRADI (Université Hassan Premier de Settat), *Inégalités d'opportunités sur le marché du travail des jeunes au Maroc: essai de mesure et de décomposition*

Résumé

Le Maroc fait face à des défis sociaux, politiques et économiques majeurs en présence d'un marché du travail très inégalitaire et un contexte incertain en raison de la pandémie actuelle (Covid-19) qui ne fait qu'aggraver la situation.

Ainsi, dans le cadre de la théorie de l'inégalité d'opportunités, notre article se propose d'explorer dans quelle mesure l'inégalité des chances pourrait être explicative de ce dysfonctionnement sur le marché du

travail des jeunes. En d'autres termes, nous analysons dans quelle mesure la capacité d'un individu à accéder à un emploi dépend de « circonstances » indépendantes de sa volonté et caractérisant l'environnement où il est né par comparaison à d'autres caractéristiques individuelles. Pour ce faire, nous appliquons les méthodologies de l'indice de l'opportunité humaine (HOI) et de la décomposition de Shapley pour respectivement mesurer le degré et décomposer les origines de l'inégalité sur le marché du travail pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans.

Nos résultats montrent une inégalité substantielle d'opportunités dans l'explication de l'accès inégal des jeunes à l'emploi. En effet, les circonstances comptent encore pour beaucoup au Maroc au détriment de l'éducation qui, en principe, devrait accroître les chances de tous les jeunes d'accéder à un emploi.

Mots-clés: chômage des jeunes, inégalités d'opportunités, indice de l'opportunité humaine (HOI), décomposition de Shapely, marché du travail marocain.

JEL Classification: J01, J23, J62, J64.

Problématique

Le marché du travail au Maroc est emblématique d'un taux de chômage très élevé et inégalitaire parmi les jeunes dès lors qu'il dissimule des disparités par milieu de résidence, par région, par genre ou encore par niveau d'éducation. Le marché du travail des jeunes au Maroc se caractérise par une forte augmentation de l'offre par rapport à la demande, preuve d'une sous-utilisation du facteur travail. Parmi les chômeurs tous âges confondus, les jeunes chômeurs représentent 65,2 % (Haut-Commissariat au Plan, 2017). Cette proportion révèle des difficultés rencontrées par la jeunesse marocaine pour intégrer le milieu professionnel.

En fait, les jeunes sont confrontés au marché du travail avec différents talents et compétences, ainsi que différentes circonstances de la « loterie de naissance » telles que le sexe, le milieu de résidence, la région, l'appartenance ethnique, le lieu de naissance ou encore les antécédents familiaux qui peuvent affecter leurs opportunités individuelles d'accéder à un emploi. Plusieurs de ces circonstances conduisent à des chances inégales sur le marché du travail.

L'égalité des chances vise à uniformiser les règles du jeu afin que des circonstances indépendantes de la volonté d'un individu n'influencent pas ses chances dans la vie. En effet, le succès dans la vie doit dépendre des choix, des efforts et des talents des individus et non pas de leur situation à la naissance.

Nous tentons, dans cette recherche, d'étudier comment l'origine sociale des jeunes détermine leurs opportunités sur le marché du travail au Maroc et de quantifier ainsi le degré d'inégalité des chances sur ce marché.

Il existe plusieurs études traitant et diagnostiquant différents aspects du marché du travail au Maroc et qui sont menées par différents départements ministériels (le Haut-Commissariat au Plan ou le ministère de l'Emploi), des institutions internationales ou par des chercheurs universitaires. La recherche que nous proposons ici est, à notre connaissance, la première dans son genre au Maroc. Nous nous alignons sur des travaux similaires menés pour d'autres pays. Les résultats seront comparés à ceux obtenus pour d'autres pays similaires.

Notre papier final se présentera comme suit : la section 1 présente l'intérêt et les objectifs de notre étude ; la section 2 présente un aperçu sur les fondements de la théorie de l'(in)égalité de l'opportunité et sur ses différentes méthodes de mesure ; la section 3 présente les données et le cadre méthodologique mobilisés pour la mesure et la décomposition de l'inégalité d'opportunités ; la section 4 présente et discute nos résultats en termes de mesure de l'inégalité et des différents facteurs contribuant à cette inégalité.

Méthodologie

Dans ce travail, nous cherchons à quantifier et à décomposer les origines de l'inégalité des chances sur le marché du travail parmi les jeunes (15-29 ans). Ainsi, nous mobilisons un échantillon de microdonnées issues du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) 2014 conduit par le HCP. Cet échantillon – représentatif au niveau national, régional et provincial – couvre 730 099 ménages et 3 341 426 individus.

Pour ce faire et tout en s'alignant sur des études existantes, nous essayons d'adapter la méthodologie de l'Indice d'opportunité humaine (HOI), qui s'est limité – initialement – au domaine du développement humain chez les enfants (Abrás *et al.*, 2013), afin de mesurer l'inégalité des chances sur le marché du travail marocain pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans.

Dans le cas des opportunités sur le marché du travail, la méthodologie HOI permet de savoir dans quelle mesure les circonstances personnelles, pour lesquelles un jeune ne peut être tenu responsable, affectent sa probabilité d'accéder à une opportunité sur le marché du travail.

Dans notre cas et faute de la disponibilité des données, nous définissons cette opportunité uniquement par le fait que le jeune a accès à un emploi « être actif occupé ».

En plus de l'application de la méthodologie HOI aux résultats du marché du travail, nous appliquons la technique de décomposition de Shapley qui permettra d'estimer la contribution marginale de chaque circonstance à l'inégalité des chances.

Implications en termes de politique publique

A l'aide d'une base riche de données et de l'application d'outils économétriques appropriés, les résultats de ce travail pourraient contribuer à apporter un éclairage sur la réalité de l'inégalité des chances sur le marché du travail des jeunes au Maroc. Nos résultats concluent à une société marocaine inégalitaire en termes d'opportunité d'accès à l'emploi. Effectivement, si les jeunes Marocains jouissaient de l'égalité des chances, leurs circonstances spécifiques – telles que le sexe, le milieu socio-économique ou le lieu de résidence – ne seraient pas pertinentes pour expliquer les lacunes au niveau de leur accès à l'emploi. Or, l'inégalité d'opportunités (ou de circonstances) semble être à l'origine du chômage élevé et inégalitaire parmi les jeunes au Maroc, le degré d'exposition au chômage étant différent pour les jeunes issus de contextes circonstanciels différents et pouvant varier de 5 % à 95 % pour les profils les moins avantagés sur le marché du travail (Cherradi et Skalli, 2020). Nos résultats concluent ainsi que de telles circonstances comptent encore pour beaucoup au Maroc au détriment de l'éducation qui, en principe, devrait accroître les chances de tous les jeunes d'accéder à un emploi.

Références bibliographiques (5)

- ABRAS A., HOYOS A., NARAYAN A., SAILESH T. (2013), « Inequality of opportunities in the labor market: evidence from life in transition surveys in Europe and Central Asia », *IZA Labor Develop*, 2(7).
- ASSAAD R., KRAFFT C. (2016), « Inequality of Opportunity in Human Development », in I. Diwan, A. Galal (eds.), *The Middle East Economies in Times of Transition*, Palgrave Macmillan, London, p. 131-158.
- AZEVEDO J.P., FRANCO S., RUBIANO E., HOYOS A. (2010), « HOI: Stata module to compute Human Opportunity Index », *Statistical Software Components*, S457191, Boston College Department of Economics, Chestnut Hill, MA, USA.
- BARGAIN O., LO BUE M. (2021), *Coûts économiques des inégalités de genre dans le marché du travail au Maroc*. Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration et ONU-Femmes, février.

(5) Pourrait être élargie ou réduite dans le papier final.

- BARROS R.P., FERREIRA F.H.G., VEGA J.R.M., CHANDUVI J.S. (2009), *Measuring Inequality of Opportunities in Latin America and the Caribbean*, World Bank and Palgrave Macmillan.
- BARROS R.P., MOLINAS VEGA J.R., SAAVEDRA J. (2010). «Measuring Progress Toward Basic Opportunities for All», *Brazilian Review of Econometrics*, 30(2), p. 335-367, November.
- Banque mondiale (2006), *World Development Report 2006: Equity and Development*, World Bank and Oxford University Press.
- BRUNORI P., FERREIRA F. H.G., PERAGINE V. (2013), «Inequality of Opportunity, Income Inequality and Economic Mobility: Some International Comparisons», *IZA Discussion Papers*, n° 7155.
- BRUNORI P. (2016), «How to measure inequality of opportunity: a hands-on guide», *LCC Working Paper*, Series 2016-04, Institute for Social Science Research, University of Queensland, May.
- BRUNORI P., PALMISANO F., PERAGINE V. (2019), «Inequality of opportunity in sub-Saharan Africa», *Applied Economics*, p. 1-31.
- CHECCHI D., PERAGINE V., SERLENGA L. (2010), «Fair and unfair income inequalities in Europe», *IZA Discussion Papers*, n° 5025.
- CHERRADI F., SKALLI L. (2020), «Contingence socio-culturelle du chômage des jeunes au Maroc: des déterminants contextuels externes sources d'inégalités d'accès à l'emploi», *Alternatives managériales et économiques*, 2(4), p. 527-546.
- COOKE E.F.-A. (2019), *Unequal Opportunities in the Labour Market in Selected African Countries* [communication], The Eighth ECINEQ Meeting, World inequality Lab, Paris School of Economics, Paris, 3-5 July.
- DIMOVA R., STEPHAN K. (2019), «Inequality of opportunity and (unequal) opportunities in the youth labour market: How is the Arab world different?», *International Labour Review*, 159(2).
- EL AOUI N., HANCHANE S. (2016), *Les Inégalités réelles au Maroc: une introduction*, Economie critique.
- EL-KOGALI S., KRAFFT C., ABDELKHALEK T., BENKASSMI M., CHAVEZ M., BASSETT L., EJJANOUI F. (2016), «Inequality of Opportunity in Early Childhood Development in Morocco over Time», *Policy Research Working Paper*, n° 7670, World Bank, May.
- FERREIRA F.H.-G., PERAGINE V. (2016), «Individual Responsibility and Equality of Opportunity», in M.-D. Adler, M. Fleurbaey (eds.), *The Oxford Handbook of Well-Being and Public Policy*, Oxford Handbooks online.
- FLEURBAEY M., MANIQUET F. (2012), *Equality of Opportunity: The Economics of Responsibility*, vol. 1, World Scientific series in economic theory.
- FLEURBAEY M., PERAGINE V. (2013), Ex Ante versus Ex Post Equality of Opportunity, *Economica*, 80(317), p. 118-130.
- Haut-Commissariat au Plan (2019), *Les Données démographiques et socio-économiques de la population municipale du Maroc selon le Recensement général de la population et de l'habitat de 2014* [fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD)], web.
- Haut-Commissariat au Plan (2017), *Principaux résultats relatifs aux nouvelles thématiques couvertes par l'enquête nationale sur l'emploi*, note d'information, Direction de la statistique.
- HOYOS SUAREZ A., NARAYAN A. (2011), «Inequality of opportunities among children: how much does gender matter?», *Working Paper*, n° 76511, World Bank.
- HOYOS SUAREZ A. (2013), «Hoishapley: Stata module to decompose the Human Opportunity Index», *Statistical Software Components*, S457618, Boston College Department of Economics, Chestnut Hill, MA, USA.
- MOLINAS VEGA J.R., BARROS R.P., SAAVEDRA CHANDUVI J., GIUGALE M., CORD L.J., PESSINO C., HASAN A. (2010), *Do our children have chance?: The human opportunity report for Latin America and the Caribbean*, World Bank and International Bank for Reconstruction and Development.
- PARIETO M., FLACKE L., AGUERO-VALVERDE J., VAN MAARSEVEEN M. (2018), «Measuring Inequality of Opportunity in Access to Quality Basic Education: A Case Study in Florida, US», *International Journal of Geo-Information*, 7(12).
- NEWMAN J. (2012), «Human Opportunity Index (HOI) – Provinces Equality of Children's Opportunities in Pakistan», *World Bank Policy Paper Series on Pakistan*, n° PK 9/12, World Bank, Washington, DC.
- PIRAINO P. (2015), «Intergenerational Earnings Mobility and Equality of Opportunity in South Africa», *World Development*, 67, p. 396-405.

- RAMOS X., VAN DE GAER D. (2015), «Approaches to inequality of opportunity: principles, measures and evidence», *Journal of Economic Surveys*, 30(5), p. 855-883.
- RAMOS X., VAN DE GAER D. (2020), «Is Inequality of Opportunity Robust to the Measurement Approach?», *Review of Income and Wealth*.
- ROEMER J.E. (1993), «A pragmatic theory of responsibility for the egalitarian planner», *Philosophy and Public Affairs*, 22(2), p. 146-166.
- ROEMER J.E. (1998), *Equality of Opportunity*, Harvard University Press, Cambridge MA.
- ROEMER J.E. (2002), «Equality of Opportunity: A Progress Report», *Social Choice and Welfare*, 19(2), p. 455-471.
- ROEMER J.E. (2014), «Economic Development as Opportunity Equalization», *The World Bank Economic Review*, 28(2), p. 189-209.
- ROEMER J.-E., Trannoy A. (2016), «Equality of Opportunity: Theory and Measurement», *Journal of Economic Literature*, 54(4), p. 1288-1332.
- SHAPLEY L. (1953), «A Value for n-Person Games», in H. Kuhn, A. Tucker (eds.), *Contributions to the Theory of Games II*, Princeton University Press, Princeton, p. 307-317.
- SHORROCKS A.F. (2012), «Decomposition Procedures for Distributional Analysis: A Unified Framework Based on the Shapley Value», *Journal of Economic Inequality*, 11(1), p. 99-126, January.
- SUÁREZ A.A., MENÉNDEZ A.J.L. (2017), «Income inequality and inequality of opportunity in Europe. Are they on the rise?», *ECINEQ Working Paper*, 2017-436, April.
- TRANNOY A. (2017), «Les théories de l'égalité des opportunités de Fleurbaey et de Roemer sont-elles irréconciliables?», *Revue économique*, 68(1), p. 57-72.

RAPPORT D'ACTIVITÉ (MANDAT 2016-2020)

Synthèse

Un mandat prolongé en raison du Covid-19

Le mandat de l'actuel CA devait s'achever en juin 2020 conformément aux statuts de l'AMSE. Il a été prolongé en raison des conditions sanitaires liées à la pandémie du Covid-19, conditions qui n'ont pas manqué de ralentir le rythme de l'animation scientifique de l'AMSE et de changer les règles de son fonctionnement.

Une animation scientifique assez soutenue

Conférences

- Taieb CHKILI, « Refondre l'école marocaine et renforcer la compétitivité de l'Université », 22 décembre 2016.
- Najib AKESBI, « Loi de finances 2018 : une lecture critique », 22 décembre 2017.
- Najib AKESBI, « Loi de finances 2019 : une lecture critique », 16 janvier 2019.
- Najib AKESBI, « Loi de finances 2020 : une lecture critique », 14 février 2020.
- Mohammed BENMOUSSA, « L'économie marocaine à l'épreuve du Covid-19 », 25 mars 2021 (visioconférence).

Caféco

- Mohammed GERMOUNI (2015), *Le Protectorat français au Maroc : un nouveau regard*, Paris, L'Harmattan, (discutant : Noureddine EL AOUI), 2 février 2017.
- Abdelali BENAMOUR (2016), *D'une société de rente à une société de mérite : rêvons le meilleur pour le Maroc*, Casablanca, éd. La Croisée des chemins (discutant : Azeddine AKESBI), 23 février 2017.
- Fathallah OUALALOU (2017), *La Chine et nous*, Casablanca, éd. La Croisée des chemins (discutant : Mekki ZOUAOU), 30 mars 2017.
- Yahia ABOU EL FARAH, Mhammed ECHKOUNDI, Hicham HAFID dir. (2017), *Bonne gouvernance et lutte contre la pauvreté*, Rabat, Publications de l'IEA (discutant : Mohamed BOUSLIKHANE), 27 avril 2017.
- Najib AKESBI, A. BERRADA, M. OUBENAL et M.S. SAADI dir. (2017), *Économie politique du Maroc*, Centre de recherche et d'études en sciences sociales (discutant : Mohamed BOUSLIKHANE), 11 mai 2017.
- Mohamed BERRIANE et Geneviève MICHON dir. (2016), *Les Terroirs du Sud, vers un nouveau modèle ? Une expérience marocaine*, Rabat, Faculté des lettres et des sciences humaines et Paris éd. IRD, Paris (discutant : Mohammed AKAABOUNE), 25 mai 2017.
- Nouh EL HARMOUZI (présentation de), Eamonn BUTLER (2013), *Public Choice : A Primer*, London, The Institute of Economic Affairs. Traduction en arabe Ali Ahariss (discutant : Ahlam QAFAS), 29 juin 2017.

- Nouredine EL AOUI (présentation de), *Peut-on faire confiance aux économistes ? Réussites et échecs de la science économique* de Dani Rodrik (2017), éd. De Boeck Supérieur (discutant : Radouane RAOUF), 26 octobre 2017.
- Nouredine EL AOUI et Saïd HANCHANE (2017), *Les Inégalités réelles au Maroc : une introduction*, Rabat, éd. Economie critique (discutant : Mehdi LAHLOU), 30 novembre 2017.
- Mohamed HARAKAT (2016), *La Triade tyrannie, corruption et terrorisme : contribution à l'économie politique de la corruption*, Rabat (discutant : Fadoua EL MESLOUHI), 28 décembre 2017.
- Mohamed NACIRI (2017), *Désirs de ville*, Rabat, éd. Économie critique (discutant : Mohammed BOUSLIKHANE), 25 janvier 2018.
- Saïd DKHISSI (2014), *Le Maroc à l'épreuve de la mondialisation : plaidoyer pour un ajustement historique*, Imprimerie Rabat Net (discutant : Hicham HAFID), 22 février 2018.
- Driss GUERRAOUI (2018), *Développement : la fin d'un modèle ?* Casablanca, Al-Markaz Al-Takafi Li Al-Kitab (discutant : Mohamed HARAKAT), 25 avril 2018.
- Mustapha CHOUKI (2017), *Un siècle d'urbanisme : le devenir de la ville marocaine*, Paris, L'Harmattan (discutant : Mohammed BOUSLIKHANE), 31 mai 2018.
- Ahmed ZOUBDI (2013), *Les Pays du Sud dans le système mondial : polarisation, démocratisation, intégration polycentrique*, Paris, L'Harmattan, coll. Forum du Tiers-Monde (discutant : Mohammed BOUSLIKHANE), 29 novembre 2018.
- Mounia BENNANI (2017), *Villes-paysages du Maroc*, Paris, éd. La Découverte (discutant : Salima EL MANDJRA), 31 janvier 2019.
- Observatoire national du développement humain (2017), *Rapport sur les inégalités et le développement humain 2017* (discutant : Radouane RAOUF), 28 février 2019.
- Mohammed CHIGUER (2015), *L'Économie marocaine*, Rabat, éd. Handala (discutant : Mohammed AKAABOUNE), 28 mars 2019.
- Mohamed KHACHANI (2019), *La Question migratoire au Maroc 2019* (discutant : Radouane RAOUF), 30 mai 2019.
- Zakya DAOUD (2019), *Abdellah Ibrahim : l'histoire des rendez-vous manqués*, Casablanca, La Croisée des chemins (discutant : Mohamed BOUSLIKHANE), 31 octobre 2019.
- Direction des études et des prévisions financières (2019), « Les effets de la politique budgétaire sur la réduction de la pauvreté et des inégalités » (discutant : Youssef SAADANI), 28 novembre 2019.
- M'Hammed ECHKOUNDI et Hicham HAFID (2019), *L'Afrique est mon continent : le Maroc acteur majeur de la coopération afro-africaine*, Casablanca, éd. La Croisée des chemins (discutant : Mohamed ABDELLAOUI), 13 février 2020.
- Abdelaali BENCHEKROUN et Nouredine SAOUDI, *Renouveau pour le Maroc* (2020) (discutant : Saïd DKHISSI), 12 mars 2020.
- Azeddine AKESBI, « Enseignement à distance et confinement : une enquête », *Parti Pris*, n° 25, téléchargeable sur le site web de l'AMSE (visioconférence) (discutant : Saïd HANCHANE), 29 avril 2021.
- Nouredine EL AOUI (présentation de), le Nouveau modèle de développement, rapport de la Commission spéciale sur le nouveau modèle de développement (discutant : Najib AKESBI), 15 juillet 2021.

Débats économiques

- Cycle : Le Maroc et l'Afrique : vers un nouveau modèle de partenariat économique
- Débat 1 : Le Maroc, l'Afrique, la mondialisation (intervenants : Mohamed ECHKOUNDI et Mohamed SOUAL), 24 mars 2017.

- Débat 2 : L'Afrique, sa pauvreté, ses richesses (intervenants : Ahmed RHAZAOUI et Hassan RAMOU), 7 avril 2017.
- Débat 3 : Le Maroc et l'Afrique : réinventer le partenariat économique (intervenants : Hicham HAFID et Mehdi LAHLOU), 5 mai 2017.
- Régime de change flexible : enjeux et limites (intervenants : Idriss EL ABBASSI et Saïd TOUNSI), 16 mars 2018.
- Où va l'économie marocaine ? (intervenants : Abdelali BENAMOUR et Mohamed Najib GUEDIRA), 29 mars 2019.
- Crises économiques et financières : une nouvelle grille de lecture est-elle possible ? (intervenants : Jean-François PONSOT, Noureddine EL AOUI et Saïd HANCHANE), 8 avril 2019.

Congrès

- Onzième congrès | Rabat, 7 juillet 2017. Colloque thématique : *Repenser la protection sociale au Maroc, régimes, logiques, coûts.*
- Douzième congrès | Rabat, 12 juin 2018. Colloque thématique : *Les conditions du développement industriel : cas du Maroc.*
- Treizième congrès | Rabat, 28 juin 2019. Colloque thématique : *Penser le développement et la mondialisation avec Samir Amin.*
- Quatorzième congrès | Rabat, 22 octobre 2021. Colloque thématique : *Crise sanitaire, économie post-Covid-19 et nouveau modèle de développement.*

Rapport Questions d'économie marocaine

- *Questions d'économie marocaine 2015-2016*, PEM, juillet 2018 (présenté à la CDG en décembre 2018).
- *Questions d'économie marocaine 2021* sur le thème « L'économie marocaine à l'épreuve du Covid-19 » (en cours).

Prix AMSE de thèse

- Prix de thèse 2013-2014 décerné à Aziz RAGBI : *Ciblage de l'inflation et flexibilisation du régime de change au Maroc*, publié en 2018.
- Prix de thèse 2015-2016 décerné à Anass MAHFOUDI : *Politique industrielle et démographie des entreprises au Maroc : le cas des industries de transformation*, publié en 2020.
- Prix de thèse 2017-2018 décerné à Hicham GOUMRHAR, *Capital humain et croissance économique dans les pays en développement : une analyse empirique en données de panel* (à paraître).
- Prix de thèse 2019-2020 (en cours).

Nouveau contexte : vers un mode de fonctionnement hybride

L'AMSE a pu soutenir, au cours du mandat 2016-2020, un rythme régulier (conformément aux statuts et au règlement intérieur) des réunions à la fois du comité directeur (mensuel), du conseil d'administration (trimestriel) et des congrès (annuel). De même, les publications (Prix de thèse, Rapport *Questions d'économie marocaine*) dans le cadre des Presses économiques du Maroc ou (articles scientifiques) de la *Revue marocaine d'économie* (en ligne) ont connu une progression non négligeable grâce à l'engagement des collègues dans

les jurys (Prix de thèse), les comités scientifiques (colloques, *QEM*) et le comité éditorial et rédactionnel de la *RME*.

Jusqu'à la fin de l'année 2019, les réunions des instances de l'AMSE ainsi que les activités scientifiques se déroulaient sur le mode présentiel dans des locaux universitaires à Rabat.

Un tel mode présentiel a été soumis aux contraintes de la pandémie du Covid-19 et des mesures sanitaires, et l'AMSE a connu une période de « non-activité » avant de commencer à adopter un mode de fonctionnement distanciel.

Le contexte du Covid-19 impose de nouvelles règles qui vont imprimer durablement l'activité de l'AMSE. Comme pour beaucoup d'autres activités, le recours au numérique est désormais un mode de fonctionnement irremplaçable. Pour notre association, il présente théoriquement plusieurs avantages par rapport au mode présentiel : une participation plus large des membres à l'animation scientifique, une plus grande audience nationale et internationale, un impact plus significatif des « livrables » scientifiques (articles de *RME*, ouvrages, rapport *QEM*, autres publications).

Cette perspective mérite d'être explorée pleinement en complémentarité avec les activités qui peuvent continuer à se dérouler sur la base d'une présence physique. Le *mode hybride* (présentiel et distanciel), s'il permet une économie de moyens, nécessite toutefois une « gouvernance » par les instances de l'AMSE (CD, CA, comités scientifiques) différente et plus complexe, à la fois structurée et dédiée avec de nouvelles règles adaptées aux contraintes du contexte et indexées sur les choix offerts par la transformation numérique.

Ces choix ne sont pas que techniques et instrumentaux, ils produisent par ailleurs un *effet de sens* et de *contenu* sur la discipline économique et sur le métier de chercheur en sciences économiques.

La discipline économique, ses us et coutumes

Rappelons *l'identité* de l'AMSE. L'article 2 des statuts précise que « son objet est exclusivement scientifique. Elle se propose de favoriser les progrès de la science économique en développant la recherche, en diffusant les résultats de celle-ci et en multipliant les échanges entre économistes ».

L'AMSE contribue, avec d'autres associations nationales similaires, à l'animation du champ de l'économie. A la différence des autres, son « actif spécifique » est cependant strictement scientifique : i) contribuer à la promotion de la discipline économique dans ses composantes épistémologique, théorique, empirique et méthodologique sur une base *pluraliste*; ii) contribuer à l'organisation de la communauté des économistes en créant les dispositifs et les espaces d'échange et de partage entre les chercheurs dans les différents domaines de la discipline.

La recherche scientifique s'accomplit, à titre principal, au sein des universités et dans les centres et laboratoires de recherche. L'AMSE ne prétend pas s'y substituer, tant s'en faut. Son « métier » se limite à *relayer* l'activité de recherche académique et à l'inscrire dans une dynamique communicationnelle communautaire et transversale.

Au-delà des questions d'éthique que la communauté des économistes se doit d'observer et de s'approprier (voir *Code d'éthique des économistes marocains* adopté lors de l'AG du 15 juin 2013 sur le site www.amse.ma), l'AMSE a pour rôle de reproduire les « us et coutumes » qui ont de tout temps imprimé, au Maroc comme ailleurs, le champ de la recherche scientifique, en général, et des sciences économiques, en particulier. Contre les « mauvaises pratiques » qui commencent à « chasser les bonnes » en matière de recherche notamment, l'AMSE doit constituer à la fois un dispositif d'alerte professionnelle et de benchmark scientifique.

Métier d'économiste : son utilité publique

L'AMSE a, dès sa création, pris acte de la place spécifique de la discipline économique dans le champ des sciences humaines et sociales et du rôle qu'elle joue dans l'éclairage de la *gouvernementalité* et la prise de décision en matière de politiques publiques. Ce rôle, les pouvoirs publics n'ont eu de cesse de le négliger, de le dévaloriser, de le disqualifier au profit de l'expertise et du conseil privés et internationaux.

Comment défendre notre « métier » contre l'ignorance, voire l'indifférence des décideurs ? Comment réhabiliter l'utilité de la recherche économique nationale ? Comment peser sur les choix publics ? Ainsi qu'il a été déjà souligné dans le précédent rapport (Deuxième Forum marocain des sciences économiques, juin 2016), « c'est par sa qualité intrinsèque, par sa validité scientifique, sa pertinence empirique que la recherche nationale finira par « forcer le respect », parviendra à imposer la reconnaissance par les pouvoirs publics de « l'expertise économique nationale » et, *in fine*, à peser peu ou prou sur la décision publique en matière de politiques publiques ».

Agenda 2025 : pour aller plus loin

Le perfectionnement du métier d'économiste, le renforcement du contenu « économie politique » de notre discipline, l'amélioration de sa valeur *utilité* (pour la société) et *utilitariste* (pour le décideur) font partie des objectifs que s'est assignés l'AMSE dès sa création en juin 2006 et qui ont été traduits dans le « programme d'action » stratégique. Ce programme a été acté au fil des mandats. Aujourd'hui, les outils qui soutiennent l'*identité* de l'AMSE (nature scientifique, pluralisme doctrinal, fonctionnement institutionnel, éthique professionnelle, etc.) ont été mis en œuvre, ainsi que les composantes du « programme d'action » (animation scientifique, rapport *Questions d'économie marocaine*, Prix de thèse, *Revue marocaine d'économie*, *Presses économiques du Maroc*, site web, Partis pris, etc.).

Il reste, dans ce « programme initial », à accomplir trois « tâches » qui font l'objet de l'Agenda de l'actuel mandat : i) l'*État de la recherche économique* (bilan à établir tous les quatre ans à l'occasion du Forum) ; ii) l'Université économique (dont le projet est mis en ligne sur le site www.amse.ma) ; iii) l'*Annuaire des économistes marocains* (qui doit être complété, amélioré dans sa présentation, enrichi et mis à jour) ; iv) le *Code d'éthique*, à mettre en œuvre.

Aujourd'hui, l'AMSE est appelée à capitaliser sur son expérience et à concevoir pour le prochain mandat un nouvel Agenda avec un contenu programmatique visant à renforcer les bases de « l'école marocaine d'économie » en faisant de la recherche économique nationale, à terme, l'horizon indépassable de la décision publique.

PRESSES ÉCONOMIQUES DU MAROC



Statut juridique

Presses économiques du Maroc est une structure éditoriale scientifique et à but non lucratif. Créée en 2009, sous le nom de Presses universitaires du Maroc (PUM) par l'Association marocaine de sciences économiques dont elle dépend sur le plan légal, elle prend en 2014 le nom de **Presses économiques du Maroc (PEM)**.

Domiciliation

Faculté des sciences économiques, juridiques et sociales, boulevard des Nations Unies, BP 721, Rabat.

Objectifs

- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie scientifique d'édition, de publication et de diffusion du livre en sciences économiques.
- Editer des publications (ouvrages, revues, etc.) à « comité de lecture » dans le domaine de l'économie, de la gestion et du management.
- Offrir aux travaux académiques un cadre éditorial et de publication approprié correspondant aux normes scientifiques en vigueur au niveau international.
- Contribuer à la production du savoir économique et à la diffusion des résultats de la recherche universitaire au sein de la communauté des chercheurs, des enseignants et des étudiants.
- Favoriser la publication d'ouvrages de méthodologie, de vulgarisation de travaux scientifiques et d'essais destinés à un public large.

Collections

- Thèses
- Recherches
- Manuels
- Guides méthodologiques
- Digests
- Essais

Comité éditorial

- Azzedine AKESBI
- Khadija ASKOUR
- Mohammed BOUSLIKHANE
- Noureddine EL AOUI
- Fadoua EL MESLOUHI
- Hicham HAFID
- Hanane TOUZANI
- Mounir ZOUITEN

Comité de gestion

- Nabil AÏT SGHIR
- Safae AKODAD
- Adil EL HOUMAI

PUBLICATIONS

Questions d'économie marocaine 2021, L'Économie marocaine à l'épreuve du Covid-19 (à paraître).
Hicham GOUMRHAR, *Capital humain et croissance économique dans les pays en développement : une analyse empirique en données de panel* (Prix de thèse 2017-2018) (à paraître).
Anass MAHFOUDI, *Politique industrielle et démographie des entreprises au Maroc : le cas des industries de transformation*, Rabat, PEM, 2019 (Prix de thèse 2015-2016).
Aziz RAGBI, *Ciblage de l'inflation et flexibilisation du régime des changes au Maroc*, Rabat, PEM, 2018 (Prix de thèse 2013-2014).
Questions d'économie marocaine 2015-2016, Rabat, PEM, 2018.
Questions d'économie marocaine 2014, Rabat, PEM, 2016.
Safae AISSAOUI, *Connaissance et innovation. Pour un partenariat science-industrie*, Rabat, PEM, 2015.
Rajae MEJJATI ALAMI, *Le Secteur informel au Maroc*, PEM, 2014, coll. Essais.
Questions d'économie marocaine 2013, Rabat, PEM, 2014.
Questions d'économie marocaine 2012, Rabat, PUM, 2013.
Questions d'économie marocaine 2011, Rabat, PUM, 2012.
Kamal ABDELHAK, *Concentration urbaine et industrialisation*, Rabat, PUM, 2012.
Khadija ASKOUR, *Les Réseaux de coopération au Maroc*, Rabat, PUM, 2011.



ASSOCIATION MAROCAINE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

FICHE D'ADHÉSION

Adhérent

- Nom et prénom :
- Titres et fonctions :
- Adresse :
- Téléphone :
- Fax :
- E-mail :
- Année d'adhésion :

Les adhésions sont valables pour une année civile, quelle que soit la date à laquelle elles ont été réglées.

Montant de l'adhésion

- Personne physique : 200 Dh
- Institution : 1 000 Dh
- Doctorant : 100 Dh

Les étudiants doivent obligatoirement joindre la photocopie de leur carte d'étudiant.

La demande d'adhésion doit être adressée à :

Association marocaine de sciences économiques, Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales, boulevard des Nations Unies, BP 721, Rabat, Maroc

E-mail : amse@menara.ma

L'adhérent reçoit un reçu de son paiement.

ASSOCIATION MAROCAINE DE SCIENCES ECONOMIQUES

FICHE D'INFORMATION

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Titre ou fonction :

Institution :

Adresse professionnelle :

.....

Adresse personnelle :

.....

Téléphone :

E-mail :

Diplôme le plus élevé :

Spécialité(s) :

Titre de la thèse (préciser l'institution) :

.....

Date de soutenance :

Directeur de thèse :

Thèmes de recherche :

.....

.....

Publications académiques (à partir de la plus récente, se limiter à 5 références) :

.....

.....

.....

.....

Rapports et études (à partir du plus récent, se limiter à 5 références) :

.....

.....

.....

.....

Fiche à adresser à :

Association marocaine de sciences économiques, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales,
Boulevard des Nations Unies, BP 721, Rabat, Maroc

E-mail : amse@menara.ma

Site web : www.amse.com

